

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

REGION POITOU-CHARENTES
Bulletin technique n° 01 du 27 Janvier 2000 - 2 pages

Grandes Cultures

COLZA

Larves d'altises

Les sondages effectués en Janvier mettent en évidence **une situation saine**. Sur 30 parcelles visitées à ce jour, 21 sont indemnes de larves et 7 ont des pourcentages de pieds atteints inférieurs à 2 %. Seules 2 parcelles de la façade atlantique ont des populations larvaires significatives (16 % et 56 % de pieds atteints).
Ces situations restent exceptionnelles et concernent le seul secteur de La Rochelle.

*Les seuils ne sont pas atteints ; les traitements de rattrapage sont inutiles. (**Voir dossier Avertel page 9**).*

Charançons de la tige

Le vol n'a pas débuté. Les températures toujours supérieures aux normales saisonnières depuis le mois de Juin (sauf Novembre et Janvier), laissent prévoir un vol précoce.
Les premières captures devraient avoir lieu dès que les conditions climatiques seront favorables (Avertel page 10).
L'essentiel du vol sera réalisé dès que ces conditions seront réunies pendant 3 ou 4 jours consécutifs.

Remettez les cuvettes en place.
***Rappel** : Ne pas intervenir dès les premières captures ; attendre le Top Avertissement agricole.*

Charançons gallicoles :

Ceuthorhynchus pleurostigma

En Charente et Charente-Maritime, certaines parcelles sont touchées par le charançon gallicole. **Les pieds atteints portent des excroissances sur le pivot (galles) avec une ou plusieurs larves à l'intérieur de celles-ci**.
Les adultes arrivés sur les parcelles en Septembre correspondent à la seconde génération du ravageur. Ils ressemblent aux charançons du bourgeon terminal, à la nuance près qu'ils possèdent des **tarses noirs et non roux.**

Ne pas intervenir, les larves étant « inaccessibles » aux traitements et la nuisibilité réelle de ce ravageur polyphage non clairement établie sur colza.

BLE : stade 3 feuilles à 2 talles

Piétin-verse (Modèle TOP)

Depuis fin Octobre, **8 contaminations primaires** se sont succédées ; par contre, **aucune contamination secondaire** n'est intervenue. En terme de risque climatique, l'évolution du piétin est en retard de 3 semaines par rapport aux 2 années précédentes (la progression du risque a été « bloquée » par le mois de Janvier froid et sec).

A ce jour, ce risque climatique est **moyennement élevé**, son évolution sera précisée dans les prochains bulletins. La grille de risque qui permet de faciliter l'identification des parcelles nécessitant une protection sera également actualisée.

TOUTES CULTURES

Campagnols

Les piègeages et notations visuelles effectués depuis la mi – Décembre permettent de caractériser le niveau d'activité de ces ravageurs.

RESULTATS DES PIEGEAGES :

- Secteur de Chaunay-Saint Sauvant : les densités sont encore fortes pour les différents milieux (350 à 450/ha) ;

- Secteur de Brioux-Aulnay : les **jeunes semis** de ray-grass sont fortement infestés (560/ha) ; les densités sont sensiblement plus faibles dans les refuges et les prairies âgées (265/ha).

Dans les deux secteurs, les indices de reproduction sont encore élevés pour les mâles (voisins de 50 %) mais nettement plus faibles pour les femelles (20 %).



Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant :
UILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470

RESULTATS DES NOTATIONS VISUELLES (22 Décembre 1999 au 24 Janvier 2000)

Ces observations ont été effectuées dans les secteurs de : Cherves-Ayron, Thénezay-Airvault, Rom-Sauzé Vaussais, Saint Jean de Sauves-Thouars, Surgères-Loulay, Beauvoir sur Niort-Usseau, Archigny-Pleumartin.

Surtout pour **les refuges et les jeunes cultures fourragères**, les observations se traduisent globalement par des notes par biotope d'un **niveau moyen à élevé** (correspondant environ à 2/3 de la parcelle colonisée).

Dans les secteurs de Surgères-Loulay et de Saint Jean de Sauves-Thouars, les résultats correspondent à **des infestations plus dangereuses**.

Observer les refuges, les jeunes prairies et les blés ***et intervenir si nécessaire pour contrôler les foyers actifs*** *en respectant les indications du bulletin du 30/09/99 (le faible niveau de l'indice de reproduction femelle ne s'est pas encore traduit par une baisse d'activité significative…).*

ABONNEMENT
Phytoma

La revue Phytoma – La Défense des Végétaux propose aux abonnés des Avertissements Agricoles, un tarif préférentiel pour sa revue jusqu'au 30/11/2000 : **295 F.** au lieu de **367 F.** (pour 1 an soit 11 numéros).

Les demandes d'abonnement devront être transmises à : Service abonnements Phytoma – La Défense des Végétaux, 22 rue Boulanger 75472 PARIS Cédex 10.

Tél. : 01.42.61.62.35 (en mentionnant abonnement spécial réservé aux abonnés des Avertissements Agricoles).